



CONSTRUISONS ENSEMBLE & AUTREMENT UNE LISTE CITOYENNE à Forest sur Marque

Un projet pensé, animé, construit
par des Forestoises et des Forestois



https://frama.link/participatif_forest

Réunion du 21 janvier 2020

Thème de la réunion : résultats et analyse du sondage et commissions participatives

Présents: Joelle Percq, Elisabeth Vantournhout, Marie Leman, Aurélien Bois, Matthieu Kalousek, Julien Devienne, Thomas Timmerman et François Leman

Lieu : 20 chemin Frémeaux Forest sur Marque

Début de la réunion : 20 h

Secrétaire : Marie Leman

Le premier point de la réunion porte sur le sondage afin de privilégier les chantiers prioritaires

Les résultats du sondage distribué lors de la réunion public, dans la salle de Pocheco, du vendredi 17 janvier sont présentés et analysés. Ils font apparaître une priorité des chantiers à mettre en place : un sujet se détache nettement celui de la mobilité et de la circulation (A) avec 49 votes . En deuxième, on retrouve un thème lié à l'environnement c'est à dire la biodiversité et l'agriculture (E) avec 30 voix

Comment faciliter la mobilité et l'accessibilité en sécurité et dans le respect de l'environnement des Forestois, dans et hors Forest/Marque, (mobilité douce / transports en commun) ?	A	49
Comment développer la biodiversité et valoriser une agriculture responsable avec les acteurs locaux (agriculteurs, consommateurs, cantines...) ?	E	30
Comment impliquer les habitants et les associations dans la vie et l'animation du village ?	J	28
Comment améliorer la communication et les échanges avec la population ?	I	27
Comment créer des espaces et des temps qui favorisent les rencontres entre citoyens, enfants, jeunes, anciens, etc. ?	B	26
Comment réduire la consommation d'énergie et comment développer les énergies renouvelables ?	D	24
Comment optimiser l'action municipale et les services municipaux ?	H	23
Quelles sont les actions à poursuivre contre la déchetterie ?	C	22
Comment améliorer les services : cantines (bio ?), garderie, médiathèque et centre de loisirs ?	N	22
Comment préserver et améliorer le cadre de vie ?	F	21
Comment améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité ?	L	20
Comment faire pour construire des projets ou des actions envers les enfants et les jeunes ?	R	19
Comment développer et soutenir les commerces de proximité ?	O	18
Comment développer des services aux anciens et aux personnes dépendantes ?	P	16
Comment mettre en avant les atouts et les attraits de Forest ?	G	13

Comment créer des espaces ou des rencontres permettant de développer les entreprises ?	M	11
Comment améliorer l'accueil de la petite enfance ?	Q	9
Comment mieux accueillir les nouveaux Forestois ?	K	7
Axe de travail supplémentaire éventuel	S	

Pour la question S qui était restée ouverte, voici les propositions retranscrites :

Arrêter la dictature du PLU / MEL
Comment entretenir les espaces verts et rendre Forest + propre ?
Soutenir Forest Running
Réflexions autour du sport
Comment essayer que Forest soit plus propre ?
Comment développer les actions en faveur du développement durable ?
L'emploi ? Relation Commune MEL ? (80% des décisions concernant Forest sont prises à la MEL)
Les espaces verts ne sont pas propres. Le village est sale.

Nous relevons plusieurs remarques sur la propreté du village et sur la prédominance de la MEL.

L'interprétation de ce sondage qui n'est représentatif que des personnes présentes lors de la réunion du 17 janvier nous fait ressortir 5 thèmes :

- ⇒ **La mobilité et la circulation** : A
- ⇒ **L'environnement** : biodiversité (E), énergies (D) et déchetterie (C)
- ⇒ **Le vivre ensemble à Forest** : J
- ⇒ **L'organisation municipale** : I et H
- ⇒ **Le domaine public** : B

Toutefois la méthode de vote (8 chantiers choisis par personne) ne permet de bien distinguer les réelles priorités pour la suite du classement.

Ces 5 thèmes pourraient chacun être portés par des commissions participatives en étalant dans le temps les travaux des commissions « environnement » et « organisation municipale ».

Le second point porte sur les commissions participatives

✓ Comment sont-elles créées ?

Chaque semestre une réunion publique est organisée où seront présents, le conseil municipal, les conseils des sages, les membres des différentes commissions participatives et les Forestois qui le souhaitent (c'est l'agora grec !).

Lors de la première réunion publique seront lancées les premières commissions paritaires sur les thèmes qui auront été définis par le conseil municipal comme étant prioritaires.

Au cours de chacune des réunions publiques, les rapporteurs des différentes commissions présentent l'avancement des travaux ou bien clôturent la commission en présentant le bilan de celle-ci. De nouvelles commissions paritaires peuvent être lancées à cette occasion. Des Forestois peuvent aussi proposer de nouveaux thèmes ou problématiques qui pourront être traités ultérieurement.

Il a été proposé de profiter de cette réunion biannuelle, pour accueillir les nouveaux Forestois.

✓ Qui composent la commission participative ?

Les différentes personnes présentes à la réunion publique et qui souhaitent s'impliquer se réunissent dans un délai court (à définir).

Nous avons estimé que le nombre maximal de participants est de 10 personnes donc si le nombre de volontaires est plus important, chaque personne présentera ses motivations, son expérience et son expertise dans le domaine. Pour ramener le nombre de participants à 10 personnes cela doit se faire par la concertation ou si besoin par un vote. Les personnes écartées sont remerciées, peuvent s'impliquer dans une autre commission (en cours ou future). Il est toutefois peu probable d'avoir plus de 10 participants.

En cas de désistement ou d'abandon de l'un des participants, la commission a le pouvoir d'accepter ou non une personne qui se proposerait pour le remplacer.

La commission contient toujours un ou deux conseillers municipaux élus qui l'animent et relatent les travaux au conseil municipal. Il est le responsable de la communication auprès du public.

Un rapporteur qui n'est pas le conseiller municipal, suit, note et diffuse le travail de la commission. Il présente le travail lors des réunions publiques semestrielles.

✓ Comment fonctionnent les commissions ?

La commission se réunit régulièrement suivant un calendrier qu'elle définit. Elle peut faire appel à des experts, à des organismes ou à la population du village de façon ponctuelle. Elle peut procéder à des déplacements d'études dans des villages voisins par exemple.

Elle fait des recherches, récolte des données et présente des propositions.

Une ligne budgétaire sera ouverte pour des études ou des déplacements de membres de la commission. La demande sera transmise par le conseiller au conseil municipal.

Un membre de la commission sera garant des dépenses qui devront être effectuées pour réaliser le chantier : chaque dépense doit être soumise à une recherche de financements ou de subventions extérieures (MEL, département, Région, fondations...)

Une adresse mail spécifique à la commission sera créée et diffusée afin de communiquer avec la population.

L'avancée des travaux doit être exposée et visible par les habitants du village.

✓ Comment définir l'objectif ?

Il faut un objectif atteignable, clair et simple à définir. Une commission peut avoir plusieurs objectifs ou des objectifs intermédiaires afin d'arriver au bout de son travail. Pour ne pas décevoir, il faudra recadrer les travaux si besoin.

Lorsque l'objectif est atteint, la commission le présente lors de la réunion publique qui dissout la commission après l'avoir féliciter. Une nouvelle commission peut s'ouvrir sur une problématique complémentaire avec un nouveau objectif si le besoin se fait sentir.

La réunion se termine à 23 h. Merci à tous les participants !

Transcription : François Leman